

- Pawlak N. 1998. *Jezyk hausa*. Warszawa: Dialog.
- Polomé E. 1982. *Language, society, and paleoculture: essays*, Stanford, California: Stanford University Press.
- Sebba M. 1987. *The syntax of serial verbs*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Sutcliffe D. 1999. "Creole in the ex-slave recordings", *Journal of Pidgin and Creole Languages* 14.1.
- Sutcliffe D. 1999. "Creole in the ex-slave recordings and other complementary sources", *Journal of Pidgin and Creole Languages* 14.2.
- Thomason S. 2003. "A response to Mufwene's response", *Journal of Pidgin and Creole Languages* 18.2. 289-298.
- Thomason S. G. 2002. "Creoles and genetic relationship", *Journal of Pidgin and Creole Languages* 17, 101-109.
- Thomason S. G. and Terrence Kaufman. 1988. *Language Contact, Creolization and Genetic Linguistics*. Berkeley-Los Angeles-London: University of California Press.
- Zima P. 1977. "Lingua franca. Is Grammatical Reduction and Interference from Other Languages Universal?". *Acta Universitatis Carolinae-Philologica* 5, Praha.

Xavier Luffin

Université Libre de Bruxelles
Vrije Universiteit Brussel

L'USAGE DE L'ARABE ET DE L'ARABO-SWAHILI EN AFRIQUE CENTRALE (CONGO, BURUNDI, RWANDA). PÉRIODES PRÉCOLONIALE ET COLONIALE

Résumé

L'usage de l'écriture et de la langue arabes en Afrique Centrale, avant l'arrivée des Européens puis durant la colonisation, reste un phénomène largement ignoré. Pourtant, plusieurs sources d'époque – essentiellement européennes – mais aussi des documents conservés dans les archives de plusieurs musées européens, dont le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) à Tervuren (Belgique), indiquent que dès les dernières décennies du XIX^e siècle, suite aux contacts avec les marchands soudanais dans le nord et arabo-swahilis dans l'est du Congo, il était fait usage de l'arabe et de l'arabo-swahili, notamment dans la correspondance, mais aussi dans le cadre de l'éducation religieuse. Mais dès la fin du XIX^e siècle, la méfiance des autorités coloniales vis-à-vis des musulmans, et surtout le monopole des missionnaires dans le domaine de l'éducation marginalisèrent rapidement cette pratique.

1. Introduction

La présence de communautés musulmanes – arabes et africaines – en Afrique Centrale à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, soit peu avant la colonisation européenne, est bien attestée. Les sources concernant la présence de ces communautés – surtout sur le plan culturel – sont toutefois relativement limitées. Dans le cas de la Belgique par exemple, tout chercheur s'intéressant à l'Afrique Centrale est frappé par l'abondance de la littérature consacrée, durant

la période coloniale, aux domaines les plus divers : études linguistiques, géographiques, géologiques, « ethnographiques »... Pourtant, les monographies de l'époque consacrées à la culture arabo-musulmane en Afrique Centrale se comptent sur les doigts d'une main et sont d'ailleurs souvent très tardives, hormis « La chute de la domination arabe au Congo » de Hinde (1897) et « À Stanleyville » de A. Detry (1912). Citons « Le problème musulman dans l'Afrique belge » de Léon Anciaux (1949), « La question arabe¹ et le Congo » du R. P. P. Ceulemans (1959), « Les Musulmans noirs du Maniéma » d'A. Abel (1959)².

Il faut souligner que presque tous ces auteurs avaient adopté un point de vue qui, d'emblée, laissait peu de place aux informations d'ordre culturel, les termes « problème » et « question » apparaissant déjà dans le titre. S. L. Hinde décrit principalement les événements de la *campagne arabe* – la guerre qui opposa l'EIC aux commerçants arabes dans l'est du Congo, de 1892 à 1894 – même s'il livre malgré tout quelques informations sur les coutumes locales. Anciaux se focalise sur l'identification entre islam et esclavage, et surtout sur le danger politique que représente l'islam depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Quant à Ceulemans, il annonce lui aussi la couleur dans son introduction : « la question arabe peut être envisagée sous un triple aspect : sous l'aspect humanitaire, dans la mesure où les Arabes étaient des trafiquants d'esclaves ; sous l'aspect politique en tant qu'ils se prétendaient les maîtres de certaines régions et disposaient de forces considérables et, enfin, sous l'aspect économique, les Arabes étant à ce moment les grands commerçants de l'Afrique orientale et équatoriale³ ». Mais mentionnons tout de même qu'il consacre deux pages à ce qu'il appelle « l'actif de l'occupation arabe⁴ ». Seuls A. Detry et plus tard A. Abel, qui était par ailleurs orientaliste et enseignait notamment l'arabe à l'Université Libre de Bruxelles, ont tenté de réunir des informations d'ordre historique, social et culturel, sans porter de jugement dépréciatif sur la communauté musulmane d'Afrique Centrale⁵.

¹ Le terme « arabe » est assez confus, tant dans la littérature concernant l'Afrique Centrale et orientale que dans les langues africaines locales : il est appliqué aux musulmans en général, qu'ils soient Arabes, Indiens ou Africains. Aujourd'hui encore, les termes *Waswahili* (« Swahilis ») et *Warabu* (« Arabes ») au Burundi par exemple sont souvent interchangeables lorsqu'on parle de musulmans locaux, même s'ils ne sont ni Swahilis, ni Arabes.

² Parallèlement, plusieurs ouvrages plus généraux contiennent des informations sur la présence arabo-musulmane en Afrique Centrale, mais très souvent avec la même focalisation sur l'esclavagisme. Voir notamment CORNET, 1952.

³ CEULEMANS, 1959 : 3.

⁴ CEULEMANS, 1959 : 39–41.

⁵ Pour être complet, il faut également citer DE LA KÉTHULLE, 1895 : 397–428 ; 513–542.

Il en va de même pour les nombreux ouvrages généraux censés relater l'histoire et décrire les cultures présentes dans les possessions belges, parus pendant la période coloniale ou dans la décennie suivant l'indépendance : une multitude de détails sont donnés sur les coutumes et les traditions locales, d'est en ouest et du nord au sud. Mais encore une fois, les informations concernant la présence arabo-musulmane dans la région se limitent à quelques pages sur les méfaits des esclavagistes et leur éviction par les autorités coloniales (voir par exemple MENDIAUX, 1961 ; CORNEVIN, 1966, GOFFIN *et alii*, 1950). Citons toutefois une notable exception : « Le Congo illustré », publié de 1892 à 1895, qui consacra plusieurs reportages – parfois très instructifs – à la présence arabo-musulmane au Congo (WAUTERS, 1892–5)⁶.

Depuis le début des années quatre-vingt, plusieurs chercheurs – en particulier des universitaires eux-mêmes originaires de la région des Grands Lacs, comme J. Kagabo, A. Kabemba, I. Ndaywel è Nziem – ont mis en évidence, avec succès, les aspects positifs des contacts entre les Arabo-swahilis et les autochtones, en particulier à l'époque précoloniale. Ils ont par exemple souligné l'introduction par les Swahilis de nouvelles techniques agricoles dans le Maniéma (KABEMBA, 1987 : 191 *sq.*) ou encore l'apparition de nombreux produits manufacturés (NDAYWEL È NZIEM, 2000 : 289), mais aussi la possibilité pour cette région enclavée de s'ouvrir sur l'extérieur et de développer ou renforcer ses moyens de communication (KAGABO, 1988b : 237). Par ailleurs, ils ont également insisté sur la volonté délibérée de la part des auteurs européens de l'époque coloniale de résumer la présence musulmane au commerce d'esclaves – sans pour autant nier ce fait historique. Il est pourtant un fait culturel qui reste largement ignoré : l'usage de la langue et de l'écriture arabe dans certaines régions du Congo et, dans une moindre mesure, au Rwanda et au Burundi.

2. La période précoloniale

2.1. L'est du Congo

Dès la première moitié du XIX^e siècle, les commerçants musulmans installés dans les villes portuaires de la côte orientale de l'Afrique – comme Zanzibar, Mombasa, Kilwa – décidèrent de s'aventurer vers l'intérieur du continent africain, en direction des régions situées au sud de l'Équateur. Ces commerçants étaient souvent d'origine arabe (yéménite et surtout omanaise) – Zanzibar était devenue la capitale du Sultanat d'Oman dans les années 1830 – mais nombre d'entre eux

⁶ Pour une analyse plus large des sources historiques concernant la culture musulmane d'Afrique Centrale à l'époque coloniale, voir LUFFIN, 2002.

étaient également Africains : il s'agissait de Swahilis⁷, musulmans originaires de la zone côtière que se partagent actuellement le Kenya et la Tanzanie – mais aussi de Yao et de Banyamwezi, des populations africaines qui servaient, dès le XVIII^e siècle, de porteurs puis d'intermédiaires entre commerçants de la côte et populations de l'intérieur du pays. Enfin, les Indiens installés sur la côte jouaient souvent le rôle de bâilleurs de ces échanges commerciaux (KAGABO, 1988 : 238).

Il semble que les premières expéditions commerciales – les caravanes – vers l'intérieur du continent débutèrent entre 1825 et 1840. Mais c'est surtout dans la seconde moitié du XIX^e siècle que les circuits caravaniers seront bien établis. Dans les années 1850, ces marchands se retrouvent sur les deux rives du Lac Tanganyika, c'est-à-dire dans le Bujiji (act. en Tanzanie) et progressivement dans le Maniema et le Kivu, notamment à Kasongo et à Uvira (act. au Congo), mais aussi dans les royaumes ougandais du Buganda et du Karagwe. En réalité, lorsque les aventuriers européens « explorèrent » l'Afrique Centrale, ils suivirent généralement les routes commerciales de leurs précurseurs arabo-swahilis, qui leur servaient d'ailleurs souvent de guides et d'interprètes. Les expéditions européennes portaient des villes de la côte swahilie tandis que les récits de voyages de gens tels que Speke, Burton ou encore Stanley font souvent mention de l'un ou l'autre comptoir arabe ou d'une caravane commerciale arabe croisée en cours de route.

Dans un premier temps, ces commerçants apportaient avec eux différents produits manufacturés destinés à servir de monnaie d'échange avec les populations de l'intérieur : diverses étoffes (mousseline, calicot, mais aussi coton, laine et soie...), perles, fils de laiton, objets en verre et en porcelaine. Plus tard, il s'agira également d'armes à feu et de poudre, mais aussi d'objets de luxe divers. En échange, les commerçants arabo-swahilis ramenaient vers la côte de grandes quantités d'ivoire et d'esclaves – victimes de razzias mais aussi très souvent vendus par les populations locales elles-mêmes.

En ce qui concerne le Congo oriental, les principales régions du pays qui furent influencées par la présence arabo-musulmane étaient le Maniema et le Kivu. Nous l'avons dit précédemment, l'arrivée des commerçants musulmans dans la région conduisit à de nombreux changements dans les régions où ils pénétrèrent : ils créèrent de nouveaux marchés, ils introduisirent de nouveaux produits comme le sucre, ils diversifièrent la production agricole locale en créant les *mashamba* – surfaces agricoles plus importantes où l'on pouvait cultiver de nouvelles denrées telles que le café et le riz – et les *bustani*, les « vergers » (KABEMBA, 1987 : 206). Ils apportèrent aussi de nouvelles coutumes vestimentaires et d'autres techniques de construction. Tout cela participait à un mode de vie qui semblait amélioré, qui attira une partie croissante de la population locale. C'est ainsi que des

communautés musulmanes locales se créèrent autour des comptoirs arabo-swahilis tels que Kasongo, Goma, Uvira, Fizi... Peu à peu, des chefs locaux et d'autres personnes désireuses de profiter des bienfaits du commerce et de ce nouveau mode de vie se convertirent à l'islam et embrassèrent, en même temps qu'une nouvelle religion, de nouveaux comportements culturels : adoption d'un nom arabo-swahili, d'un habillement caractéristique (en particulier le port du *kanzu*, long vêtement blanc) et surtout du kiswahili, la langue des commerçants venus de la côte orientale. Les observateurs européens constataient, dans les années 1890, que le kiswahili était déjà très répandu dans l'est du Congo, au-delà de Nyongwe, le long du fleuve Congo et autour des « stations » européennes (WAUTERS, 1892 : 110).

Qu'en était-il de l'usage de l'arabe au sein de ces communautés ? En réalité, l'impact de cette langue était relativement faible, et ce pour trois raisons principales. D'une part, les Arabes – Omanais ou Yéménites – étaient numériquement peu nombreux parmi les musulmans de l'est du Congo. D'autre part, eux-mêmes ne parlaient souvent que le kiswahili. À cet égard, cette langue jouissait d'un statut important parmi les musulmans de la côte : il semble que même à Zanzibar et à Mombasa, la langue en usage parmi les musulmans – qu'ils soient africains ou arabes – était le kiswahili et non l'arabe, et ce dès le courant du XVIII^e siècle (ABDULAZIZ, 1979 : 8)⁸. Ainsi, le célèbre commerçant arabo-swahili Hāmid bin Muḥammad al-Murjābī⁹, alias Tippu Tip (ca 1840–1905), trafiquant d'ivoire et d'esclaves d'origine omanaise, choisit de rédiger ses mémoires en kiswahili et non en arabe, bien qu'il connût les deux langues (BONTINCK, 1974 : 9). Enfin, rappelons que dans un premier temps, les musulmans qui s'aventurèrent dans la région à l'époque n'avaient que des objectifs commerciaux. Il s'agissait de marchands, pas de lettrés ou de personnalités religieuses exprimant un dessein prosélyte central (HODISTER, in WAUTERS, 1892 : 130). À cet égard, l'autobiographie de Tippu Tip est très révélatrice : son récit regorge d'informations d'ordre commercial, géographique ou de politique locale, mais est de peu d'intérêt pour qui veut apprendre quelque chose sur l'aspect culturel des Arabes aussi bien que des populations d'Afrique.

Malgré cela, certains commerçants d'origine omanaise circulant en Afrique Centrale continuaient d'utiliser l'arabe comme langue parlée et écrite. Dans ses mémoires, le fameux R. Burton, aventurier britannique qui, de 1857 à 1859, mena avec son compatriote Speke une expédition destinée à trouver les sources du Nil, précise par exemple que certains des commerçants d'origine omanaise qu'il rencontra dans l'Unyamwezi (act. Tanzanie) parlaient tant les langues locales que

⁸ De nos jours encore, les Omanais et les Yéménites présents dans ces deux villes ignorent souvent l'arabe, même parmi les personnes les plus âgées.

⁹ Nous avons choisi de transcrire les noms d'origine arabe selon l'usage scientifique, mais de conserver l'orthographe swahilie des termes – même lorsque ceux-ci sont d'origine arabe.

⁷ La définition de l'identité swahilie est assez complexe. À l'époque, il pouvait s'agir tant d'Africains que de métis afro-arabes, généralement de père omanais et de mère africaine.

l'arabe. Il cite notamment le cas de Snay Bin Amir, rencontré à Kazeh, qui avait effectué plusieurs voyages dans le Buganda, mais aussi sur le Lac Tanganyika (BURTON, 1991 (1860) : 58).

Mais l'élément le plus important est tout simplement la série de documents rédigés en arabe conservés dans différentes archives occidentales, notamment à la Bibliothèque d'Histoire du MRAC et aux Archives Africaines du Ministère des Affaires étrangères belge. Les archives africaines contiennent par exemple le traité bilingue (anglais-arabe) signé en 1885 entre Tippu Tip et Wester (A.I. 1377, IX, B, 1) (BONTINCK, 1974 : 162).

À Tervuren, une farde intitulée « documents arabes » regroupe une série de documents divers rédigés au tout début de la présence belge dans l'est du Congo : lettres envoyées aux autorités coloniales ou interceptées par celles-ci, contrats, déclarations. Certains de ces documents furent en réalité rédigés en « arabo-swahili » – kiswahili noté à l'aide de caractères arabes – d'autres en arabe. Il s'agit généralement de courriers au contenu commercial, comme la lettre envoyée en 1890 par Rashīd bin Muḥammad bin Sa'īd al-Murjābī à son frère Sayf. D'autres lettres, comme celle qu'un certain Kauzini avait adressée à Muḥammad bin Khalfān et à al-Barwānī, étaient écrites partiellement en arabe, partiellement en kiswahili (COOPMAN, 1987-8 : 57, 88). Il semble que divers autres documents rédigés en arabe par des marchands de la côte orientale de l'Afrique installés dans l'est du Congo soient également conservés dans les archives britanniques (voir par exemple CEULEMANS, 1959 : 219, n. 3)¹⁰.

Certaines de ces missives, rédigées par des commerçants omanais, étaient parfois directement adressées aux autorités coloniales. Ainsi, N. Tobback, résident au poste des Stanley Falls de 1890 à 1893, reçut plusieurs courriers en arabe, adressés à lui-même... et aussi au Roi Léopold II (archives Tobback, MRAC). Pour pouvoir lire ces courriers, et éventuellement y répondre, certains représentants de l'EIC avaient un secrétaire maîtrisant l'écriture arabe. F. Dhanis (1862-1909) par exemple, l'un des acteurs belges de la « campagne arabe », était assisté d'un clerc local répondant au nom de Fundi Lubangi, tandis que d'autres documents étaient traduits par le personnel consulaire européen à Zanzibar (MARECHAL, 1992 : 3).

Au-delà de la correspondance, l'arabe était également utilisé dans le domaine religieux, même si l'on n'en sait hélas que très peu de chose. On sait tout de même qu'il y avait une école coranique à Kasongo au moins dès les années 1880 (voir ci-dessous), tandis que des *juz'* du Coran, probablement imprimés au

¹⁰ Nous n'avons pas consulté nous-même les documents des archives britanniques. Ceulemans cite régulièrement ces « documents arabes » dans sa monographie consacrée à la question arabe au Congo. Il faut toutefois rester prudent car il pourrait aussi s'agir de documents rédigés en kiswahili à l'aide de caractères arabes. La confusion est assez fréquente dans les publications que nous avons consultées (voir n. 1).

Caire, ont été trouvés à Kasongo et à Lukila en 1893, durant la « campagne arabe » au Maniema (Documents arabes, MRAC). Hinde nous apprend que l'année suivante, lors de la bataille de Kabambare, dans le Maniema, le Swahili Bwana Nzigi envoya aux officiers belges un exemplaire du Coran, afin que ceux-ci l'utilisent comme gage de non-agression pour venir traiter avec eux (HINDE, 1897 : 136).

Mais toutes ces informations concernent finalement les commerçants étrangers – arabes et swahilis – installés dans l'intérieur du continent. Dans quelle mesure l'usage de l'arabe – comme langue ou comme écriture – eut-il un impact sur les populations locales ? Encore une fois, il est difficile de se faire une idée précise sur ce sujet, dans l'état actuel des recherches. Plusieurs éléments indiquent toutefois que l'usage de l'arabe ou au moins des caractères arabes connut une certaine diffusion parmi les communautés musulmanes locales. Par exemple, une tradition orale rapporte que Kalenda Njike, l'un des fils de Ngongo Lutete, fameux chef mutetela au service de Tippu Tip, avait « suivi des études à l'école des Arabes de Kasongo » (MARECHAL, 1992 : 315). Quant à Fundi Lubangi, le secrétaire de F. Dhanis cité plus haut, il porte un anthroponyme africain. Enfin, les archives historiques du MRAC contiennent trois documents en arabo-swahili non datés, assez difficiles à lire, qui semblent être des traités établis entre le capitaine E. Storms, représentant de l'Association Internationale Africaine (AIA)¹¹ et des chefs locaux du Maniema (Documents arabes, MRAC).

Il nous faut aussi citer le cas particulier de Msiri, un souverain originaire de l'Unyamwezi qui établit, dans les années 1820-1840, un royaume important dans le Shaba, incorporé dans l'EIC en 1893. Msiri parlait plusieurs langues, dont le kiswahili. S'il ne savait lui-même ni lire, ni écrire, il utilisait toutefois les connaissances de certains commerçants arabes et swahilis établis à sa cour. Ainsi, Swan, un missionnaire protestant installé à Garenganze, décrivant la cour de Msiri, note la présence de « deux Arabes, assis à la droite du souverain, occupés à écrire leurs étranges hiéroglyphes ». Le même Swan dit qu'un jour, des bandes armées arabes alliées à des Balukaluka envoyèrent un message en arabe à Msiri, le prévenant de leur désir de piller sa capitale (VERBEKEN, 1956 : 120). En réalité, ces messages étaient probablement rédigés en arabo-swahili, la confusion entre « arabe » et « swahili » étant courante dans les sources coloniales.¹²

¹¹ L' AIA fut fondée en 1876. Elle était présidée par le Roi Léopold II et servit de tremplin à l'exploration puis à l'occupation de l'Afrique Centrale.

¹² Soulignons que le royaume du Buganda, éponyme de l'Ouganda actuel, connut lui aussi un certain développement de l'usage de l'écriture arabe dès avant la période coloniale. Le roi Mtesa I (1856-1884) fut le premier souverain à nouer des contacts avec les commerçants musulmans, des Arabes et des Swahilis venus de la côte orientale, qui lui apprirent l'arabe. Plusieurs voyageurs occidentaux qui le rencontrèrent précisent dans leurs mémoires qu'ils eurent l'occasion de s'entretenir en arabe avec le monarque. Mais au-delà

2.2. Le nord du Congo

La présence de commerçants arabes dans le nord du Congo est également attestée avant l'arrivée des Européens. Il convient toutefois de l'envisager à part, car ces commerçants arrivèrent dans la région par une autre voie de pénétration, en l'occurrence via le Soudan.

Si le nord du Soudan actuel a été très tôt en contact avec l'islam et la langue arabe, la frontière naturelle que forment les grandes étendues marécageuses du Baïr al-Ghazal ont longtemps « préservé » les populations du Sud de tout contact avec les Arabes. Concernant l'Équateur, l'arabe y a pénétré d'abord de manière marginale, avec les commerçants venus du nord à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Au fur et à mesure de leur avancée, les commerçants arabes tentèrent de pénétrer toujours plus au sud dans la région de l'Équateur. Dans les années 1860 probablement, ils établirent leurs premiers contacts avec les territoires des Azande, un peuple qui dominait alors la région délimitée par les fleuves Bomu au nord et Uele au sud. D'autres peuples, tels que les Avukaya, les Amadi et les Abandiya vivaient dans la même région et étaient plus ou moins soumis aux premiers. Petit à petit, les commerçants d'ivoire et d'esclaves soudanais installèrent leurs *zará'ib* (sg : *zarība*) – des campements en pisé entourés de palissades – dans le bassin de l'Uele et contrôlèrent certaines zones du territoire azande, soit en s'alliant avec les chefs locaux, soit en les soumettant. Dans les années 1870 commencent les premières explorations européennes des territoires azande. Plusieurs expéditions se succèdent, jusqu'à l'intégration des populations de l'Uele et du Bomu à l'Etat indépendant du Congo (EIC) en 1891.

Encore une fois, les contacts établis entre Arabes et Azande ont souvent été minimisés, Ceulemans considérant par exemple que l'influence soudanaise dans le nord du Congo était inexistante (1966 : 176). Et quand ils ont été traités, cela s'est toujours limité au domaine des relations politiques (THURIAUX-HENNEBERT, 1964). Pourtant, l'influence de la culture arabe sur certaines chefferies azande, et non des moindres, fut manifeste : d'une part, certains Azande collaborèrent avec les commerçants soudanais et s'enrôlèrent volontairement dans les caravanes de leurs expéditions. D'autre part, certains chefs tels Zemio avaient, à la fin du XIX^e siècle, leurs propres contacts commerciaux avec les provinces soudanaises du Dārfūr, du Kordofan et du Baïr al-Ghazal, mais aussi avec le Waday tchadien. Ils comptaient même des recrues soudanaises au sein de leurs troupes (LOTAR, 1946 : 61–62–80, DE LA KÉTHULLE, 1895 : 406). Il y eut aussi certains échanges matrimoniaux entre commerçants arabes et chefs azande

dans les premiers temps de leurs contacts (EVANS-PRITCHARD, 1971 : 290). Les descriptions des villages azande et de leurs habitants laissées par les premiers administrateurs belges ne laissent pas de doute sur l'influence qu'eut la culture arabe sur celle de certains chefs azande : outre le fait que certains prirent des noms musulmans, comme Etman ('Uthmān) ou encore Jabir, nombreux furent ceux qui adoptèrent également la mode vestimentaire des Arabes et certains de leurs us, notamment la manière de saluer les visiteurs. De même, les plus riches s'inspirèrent des *zará'ib* soudanaises pour construire leurs propres maisons en pisé, parfois décorées d'arabesques (LOTAR, 1946 : 52, 56, 61, 64, 343).

Selon le lieutenant Ch. de la Kéthulle, les sultans du bassin de l'Uele comme Rafay, Zemio et Jabir s'étaient convertis à l'islam et en respectaient les exigences telles que le jeûne du mois de Ramadan. Mais l'influence de la culture arabe se manifestait d'une manière bien plus intéressante : l'usage de la langue arabe.

En effet, plusieurs témoins directs de l'époque indiquent que l'arabe était l'une des *linguae francae* de la région, à côté du zande (et plus tard du lingala). Par exemple, le lieutenant de la Kéthulle, représentant de l'EIC dans l'Uele dans la dernière décennie du XIX^e siècle, mais aussi Moïse Landerouin, interprète de la fameuse « mission Congo-Nil » menée par Marchand en 1898, qui partit de Bangui pour rejoindre Fachoda, au Soudan, rapportent les nombreuses occasions qu'ils eurent de parler l'arabe, notamment avec les sultans Rafay, Etman, Zemio, Yapati, Badine (DE LA KÉTHULLE, 1895 : 415 ; LANDEROUIN, 1996 : 58 sq.). À cela s'ajoutent deux autres sources, encore plus précieuses : deux vocabulaires multilingues établis par des militaires de l'EIC au début du siècle. Le premier, publié en 1904, fut rédigé par G.F. Wtterwulghé, un Gantois qui était en service dans l'Uele et l'enclave de Lado¹³ de 1892 à 1904. Il s'intitule « Vocabulaire à l'usage des fonctionnaires se rendant dans les territoires du district de l'Uele et de l'enclave de Redjaf-Lado » et reprend une liste d'environ 600 mots en français, en lingala, en arabe, en zande et en mangbetu (WITTERWULGHE, 1904). Hélas, l'auteur donne peu d'informations supplémentaires, et ne précise pas dans quelle(s) zone(s) l'arabe était utilisé. Le deuxième livret, publié en 1905, est un vocabulaire français-kiswahili-arabe rédigé par G. Moltedo, chef de zone dans l'EIC. Il s'intitule « Petit vocabulaire des langues arabe et ki-swaili » et contient plus de six cents mots ainsi que quelques dizaines de phrases usuelles (MOLTEDO, 1905). L'auteur est encore plus flou que le premier quant aux zones où se parle l'arabe, mais la langue qu'il décrit est clairement un parler soudanais, il se réfère donc forcément au nord du Congo et non pas à l'est, où d'éventuels arabophones

¹³ L'enclave de Redjaf-Lado (plus souvent appelée enclave de Lado) est une partie de la province du Baïr al-Ghazal, cédée en bail par la Grande-Bretagne au Roi Léopold II en 1894. Elle fut réellement occupée par l'EIC en 1897, après la victoire de Chaltin sur les Mahdistes. Elle repassa sous domination britannique – plus exactement sous la juridiction du Soudan anglo-égyptien – en 1909.

de la langue parlée, le roi avait également appris à lire et à écrire l'arabe, encourageant ses pages et les chefs locaux à faire de même, si bien qu'ils développèrent un réseau de courriers, rédigés en arabe, à travers le royaume (voir notamment ODED, 1974 : 93 sq.).

auraient, à l'époque, parlé le dialecte omanais. Il est difficile d'évaluer le degré d'expansion de l'arabe dans la région. On sait au moins qu'à Rafay, au nord du Bomu, les sultans, les notables, les soldats et la plupart des habitants de la ville – soit 2 500 habitants – parlaient couramment l'arabe – un dialecte proche de celui du Waday et du Dārūr, selon le lieutenant de la Kéthulle, qui précise encore que ses conversations avec les sultans et les chefs locaux se déroulaient toujours en arabe (DE LA KÉTHULLE, 1895 : 415 sq.).

La langue arabe ne se limitait toutefois pas aux conversations : certains sultans azande faisaient également usage de l'arabe dans leur correspondance. Eux-mêmes ou leurs scribes avaient donc appris à écrire l'arabe (ABEL, 1954 : 1085 sq.). Dans un premier temps, ils utilisèrent cette langue lors de leurs contacts avec les commerçants soudanais – qu'il s'agisse d'entretiens oraux ou d'échanges épistolaires – qui leur avaient enseigné la langue. Ensuite, certains chefs azande communiquèrent également entre eux en s'envoyant mutuellement des messages rédigés en arabe. Enfin, lorsque les premiers administrateurs européens s'installèrent dans la région, certains chefs azande leur envoyaient également des requêtes dans cette langue. Ainsi, Zemio et Sasa envoyèrent plusieurs missives en arabe au capitaine G. De Bauw, chef de la zone Uele-Bomu de 1897 à 1900 pour l'EIC. Ce dernier faisait traduire les messages par un interprète arabophone qui l'accompagnait, mais il chargeait aussi ce dernier de rédiger ses réponses... en arabe (voir farde DE BAUW, MRAC). Moïse Landerouin, mentionné plus haut, rapporte également avoir reçu des missives en arabe de la part de certains chefs, notamment Zemio (LANDEROUIN, 1996 : 58 sq.).

En terre azande, on se retrouve donc devant une situation tout à fait originale, où des chefs africains, sans doute inspirés par l'organisation des *zarā'ib* voisines, décident d'utiliser l'arabe dans le domaine de l'écrit. Les Azande qui parlaient l'arabe avaient appris cette langue auprès des commerçants soudanais, avec qui – ou pour qui – ils avaient travaillé, mais on sait également que certains d'entre eux firent des voyages au Soudan, comme Jabir qui visita même Khartoum (notes, farde DE BAUW). En outre, ils avaient également des contacts commerciaux avec le Soudan voisin mais aussi le Waday, au Tchad : Landerouin dit avoir rencontré plusieurs marchands arabophones originaires de cette région chez le sultan azande Bangaso, tandis que le secrétaire du sultan Tambura venait également de cette contrée (LANDEROUIN, 1996 : 56, 74).

Malgré un article d'A. Abel paru en 1954, qui faisait déjà état de la correspondance entre certains sultans azande et commerçants soudanais, ce phénomène est passé pratiquement inaperçu jusqu'aujourd'hui, et même les études les plus récentes ne font aucune mention de l'usage de l'écriture comme telle

au Congo avant l'arrivée des Européens (voir par exemple HADDAD, 1983 ; NDAYWEL È NZIEM, 1999 ; TAMBWE, 2001).¹⁴

2.3. Le Burundi et le Rwanda

La région des Grands Lacs est restée très longtemps isolée et le Burundi n'a jamais entretenu de liens directs avec la culture arabe. Dès la première moitié du XIX^e siècle, des caravanes de commerçants musulmans venus de la côte de l'Océan indien se rendent à Ujiji, ville située sur le Lac Tanganyika, dans l'actuelle Tanzanie, à la recherche d'ivoire et plus tard d'esclaves. Vers 1850, ils fondent un comptoir à Uvira, autre ville située sur le Lac, actuellement dans le Sud Kivu. À partir de ces deux sites, les caravaniers – des Arabes d'origine omanaise, mais surtout des Swahili, des Banyamwezi, des Banyema et d'autres musulmans africains – multiplient les échanges avec les petites villes côtières burundaises de Nyanza et Rumonge.

C'est avec eux que l'islam – et le kiswahili – pénètrent petit à petit dans le pays. Dès 1885, Muḥammad bin Khalfān, commerçant omanais et gouverneur d'Ujiji, désire étendre son pouvoir plus au nord en vue d'accroître ses ressources en ivoire et en esclaves, ambition déjà nourrie par son prédécesseur Mwenye Kheri. Il multiplie et accentue les incursions sur les côtes et le nord du Burundi, sans toutefois parvenir à pénétrer durablement à l'intérieur du pays, fermement défendu par le roi burundais Mwezi Gisabo. M. bin Khalfān, surnommé par les Burundais *Rumaliza*, « Le Dévastateur », est finalement chassé de la région par les Belges en 1894, alors qu'il s'aventure sur la rive ouest du Lac Tanganyika (MWOROHA, 1987 : 242).

Les musulmans rencontrèrent donc quelques difficultés à pénétrer dans l'intérieur des terres, mais leurs contacts à Nyanza et Rumonge jetèrent malgré tout les premières bases de la présence musulmane dans le pays.

Comme dans le Maniema, la langue principale de la communauté musulmane était le kiswahili. Toutefois, l'arabe fut également utilisé dans le domaine commercial. En effet, quelques marchands avaient recours à cette langue, comme l'indique leur correspondance – dont une lettre adressée à M. bin Khalfān – conservée aux archives historiques du MRAC (COOPMAN, 1987–88 : 88). En outre, les Belges découvrirent dans les bagages du même M. bin Khalfān-Rumaliza un ouvrage d'astrologie arabe, ainsi qu'un étendard orné d'inscriptions en arabe (ABEL, 1959 : 38). Malgré cela, le kiswahili restait tout de même la *lingua franca* des commerçants musulmans.

¹⁴ Nous allons publier prochainement des lettres inédites des sultans azande, elles aussi conservées dans les archives historiques du MRAC (voir Bibliographie).

3. La présence de la langue arabe à la période coloniale

3.1. L'est du Congo

L'administration coloniale du Congo eut bien sûr un impact sur l'évolution de la communauté musulmane et, partant, sur ses pratiques culturelles. Il convient tout d'abord de rappeler que, dans un premier temps, le Congo fut lié à la personne du Roi des Belges et non de l'État belge. De 1885 à 1908, l'État indépendant du Congo sera donc directement dirigé par le Roi Léopold II. Ce n'est qu'avec la *Charte coloniale* de 1908 que cet énorme territoire sera « annexé » et deviendra une colonie belge, administrée par l'État belge via le Ministère des Colonies (CORNEVIN, 1966 : 182), jusqu'en 1960, année de l'indépendance du Congo.

Les rapports entre les premiers représentants du Roi et la communauté musulmane étaient au départ assez ambigus. En effet, les commerçants arabo-swahilis avaient souvent aidé les premiers Belges dans la région, en les hébergeant ou en leur fournissant des informations sur les routes et les coutumes locales. Certains administrateurs entretenaient même des rapports étroits avec eux et ne cachaient pas leur admiration à leur égard¹⁵. Mais la nature de leur commerce devint rapidement la cause – réelle ou feinte – d'une opposition de plus en plus ferme de la part de l'EIC.

De fait, le principal prétexte invoqué par le Roi Léopold II pour coloniser le Congo, à la Conférence de Berlin (1884) puis à la Conférence de Bruxelles (1890), fut la lutte anti-esclavagiste. Dans un premier temps, les administrateurs belges tentèrent de combattre les marchands d'esclaves à l'aide de traités limitant leur champ d'action. Mais dès 1886, certains marchands s'opposèrent militairement aux troupes coloniales. L'année suivante, Stanley proposa, au nom du Roi Léopold II, le commandement du poste des Falls à Tippu Tip. Celui-ci eut pour mission de limiter l'action des esclavagistes qui tentaient de se diriger vers le nord du pays. Mais l'action de Tippu Tip ne fut pas très efficace, sans compter que cette nomination suscita un tollé général en Europe, où l'on pouvait difficilement accepter qu'on engageât un esclavagiste pour lutter contre la traite humaine... De 1892 à 1894 eut lieu la fameuse *campagne arabe*, dont le but avoué était d'éradiquer le commerce des esclaves dans l'est et le nord du Congo. Cette campagne mit fin à l'influence politique des « Arabes » dans l'est du Congo en même temps qu'à la traite humaine.

À partir de là, les musulmans du Congo furent toujours considérés avec méfiance par les autorités, et leur présence systématiquement associée à l'histoire de l'esclavagisme dans la région. La forte influence des missionnaires et les liens

étroits des milieux catholiques belges avec le Ministère des Colonies, pendant pratiquement toute la période coloniale (YOUNG, 1967 : 22), renforça encore cette hostilité. Plus concrètement, l'emprise totale du clergé catholique sur l'enseignement constitua un autre vecteur d'affaiblissement de la communauté, rendant encore plus suspect le fonctionnement des écoles coraniques, sur lesquelles on ne sait pas grand chose, sinon qu'elles ont existé. Les tentatives de recherches de financement de ces écoles, via des associations telles que « *The Muslim Missionary* », étaient toujours rejetées (YOUNG, 1967 : 22). L'enseignement de l'arabe fut découragé et la circulation d'ouvrages rédigés dans cette langue fit l'objet d'une censure quasi-totale de la part de la Sûreté (ABEL, 1959 : 32, n. 2).

Pourtant, plusieurs témoignages attestent de la présence de l'arabe dans l'est du Congo, et ce jusqu'à la veille de l'indépendance. Dans les années dix, le *mwaliimu* de Kisangani¹⁶, assisté par dix-huit instituteurs, enseignait aux enfants l'écriture arabe et les préceptes du Coran, tandis que dans la région on trouvait des portes de bois décorées de versets coraniques. Certains lettrés de la ville, comme le chef Bushiri et son ami Ibrahim, connaissaient apparemment l'arabe (DETRY, 1912 : 7, 78). Les archives photographiques de l'époque montrent également des traces de l'enseignement de l'arabe dans le Maniema. Ph. Marechal par exemple reproduit dans son ouvrage déjà cité la photo d'une école coranique prise en 1904 à Kasongo, sur laquelle on voit de jeunes enfants manipulant des *lawh*, tablette de bois sur lesquelles on apprend à écrire des versets coraniques (MARECHAL, 1992 : 277).

Dans les années quarante, *Al-Falaq*, un hebdomadaire édité en arabe et en anglais à Zanzibar, circulait parmi les musulmans congolais (ANCIAUX, 1949 : pl. I, II). Le professeur A. Abel, qui mena en été 1958 une enquête sur la présence de l'islam dans le Maniema et au Burundi, à la demande des autorités belges de l'époque, nous a laissé quelques informations sur la présence de l'arabe dans la région, informations d'autant plus intéressantes qu'il était lui-même arabisant. En fait, il déclare d'emblée que la connaissance de la langue arabe était le fait d'un nombre extrêmement limité de musulmans congolais, principalement parce que la langue de l'enseignement religieux y était le kiswahili. Le Coran lui-même était enseigné par le biais de sa traduction dans cette langue. Il cite pourtant quelques lettrés rencontrés lors de sa visite, avec qui il a pu s'entretenir en arabe, notamment à Kibombo et Wamaza (ABEL, 1959 : 20 sq. ; 57, n. 2). Mais il mentionne également les différents manuscrits arabes qu'il a pu récolter ou au moins consulter sur place. Il y a d'une part les documents en arabe qui circulaient dans le pays mais qui avaient été rédigés ailleurs. C'est le cas de plusieurs ouvrages liés au *Mi'raj*

¹⁵ Voir par exemple le témoignage de Hodister dans *Le Congo illustré* (WAUTERS, 1892 : 130-1; 1893 : 138-9). Soulignons que Hodister était considéré par ses compatriotes comme un « philo-arabe ».

¹⁶ À l'époque, *Kisangani* est le nom du quartier musulman de Stanleyville.

et au *Mawlid al-nabi*¹⁷. Ils étaient entre les mains de quelques lettrés locaux, dans les centres urbains mais aussi dans quelques villages, qui les récitaient lors de certaines fêtes religieuses. Il y a également une biographie du Shaykh 'Abd al-Qādir al-Jilānī, incluse dans un opuscule rédigé en arabe et édité à Zanzibar et d'autres ouvrages liés à la même confrérie. Certains de ces ouvrages étaient annotés en kiswahili pour en faciliter la compréhension. Ils étaient vendus par des colporteurs qui allaient de ville en ville, de village en village. Enfin, les *ijāzāt*, documents octroyant le titre de *shaykh* de la Qādiriyya, étaient également rédigés en arabe.

Ensuite, il y avait certains documents rédigés par des lettrés locaux. C'était par exemple le cas de quelques manuscrits liés à l'enseignement de la Qādiriyya, une confrérie soufie active dans la région, probablement rédigés par le Shaykh 'Abd Allah Kitenge, un soufi d'Ujiji (ABEL, 1959 : 23). Dans les villes et villages, plusieurs autochtones recopiaient des manuscrits qu'ils avaient réussi à obtenir.

Mais il semble que l'usage essentiel de l'arabe était la rédaction de nombreux talismans, utilisés par les voyageurs ou attachés à l'entrée des cases (ANCIAUX, 1949 : 45). Selon B. Lecoste et A. Abel, la plupart de ces talismans étaient rédigés par des Sénégalais (nom générique donné jusqu'à maintenant aux gens venant d'Afrique de l'Ouest) ou des ressortissants d'Afrique Équatoriale Française. En outre, il s'agissait souvent de recopiage de modèles préexistants, Abel ayant relevé de nombreuses erreurs de graphie et d'omissions, trahissant une faible maîtrise de la langue arabe. Un dernier usage de l'arabe, rapporté par B. Lecoste, se rapproche des ordalies : un lettré local écrivait des versets coraniques sur un pain, qu'il donnait ensuite à une personne suspectée de crime. Si le suspect ne parvenait pas à manger le pain, c'était un indice de sa culpabilité (LECOSTE, 1949-50 : 315 sq ; ABEL, 1959 : 23)¹⁸.

Comment ces lettrés congolais apprirent-ils l'arabe ? Tout d'abord, certains d'entre eux eurent l'occasion d'aller étudier à Ujiji, à Zanzibar ou dans les villes de la côte orientale. Ensuite, ils animèrent les écoles coraniques de l'est du Congo, dont on ne sait pas grand chose sinon qu'elles existaient à l'époque coloniale, et que certaines furent encore créées dans les années vingt puis dans les années quarante (ANCIAUX, 1949 : 46, 48). Or, même si le kiswahili est beaucoup employé par les musulmans d'Afrique de l'Est dans le domaine religieux, l'arabe y a également sa place. En outre, certaines associations musulmanes, actives

¹⁷ Le *Mi'raj* est l'ascension céleste qu'aurait effectuée Muḥammad depuis Jérusalem, guidé par l'archange Gabriel. Ce « voyage » a donné lieu à de nombreux récits religieux. Le *mawlid al-nabi* est la célébration de la naissance de Muḥammad.

¹⁸ On retrouve, à la même époque, une pratique similaire chez les musulmans du Mozambique : la personne accusée d'un délit était innocentée si elle parvenait à manger, sans vomir, une boulette de pâte de riz crue mélangée à des papiers contenant des versets coraniques (ALPERS, 2000 : 307).

notamment dans le domaine de l'enseignement, avaient été créées. Nous avons mentionné plus haut « *The Muslim Missionary* » – animée par des Indo-Pakistanaï – mais il y en avait d'autres, comme *al-Jāmi'a al-islāmiyya* de Kisangani (ANCIAUX, 1949 : 47), ou encore la *Muslim Welfare Society*, une organisation basée à Dar Es Salam qui diffusait au Congo des éditions bilingues, swahili-arabes, du Coran (HADDAD, 1983 : 81).

Enfin, il faut mentionner les visites au Congo de certains prédicateurs musulmans venus des pays voisins. Ḥasan bin Amīr al-Shirāzī, par exemple, un responsable à Dar es Salam de la Qādiriyya – une confrérie soufie très populaire dans la région – se rendit à plusieurs reprises au Congo à partir des années quarante, et certains de ses disciples tanzaniens, comme Husseni Kitumba et le Shaykh 'Abd al-Muḥsin, s'installèrent d'ailleurs dans le pays. D'autres prédicateurs arpentaient le Maniema et la Province Orientale, venus de Kigoma, de Tabora, de Zanzibar et d'Ouganda (ANCIAUX, 1949 : 25, 48 sq.).¹⁹

3.2. Le nord du Congo

Comme nous l'avons précisé plus haut, une série d'expéditions au service du Roi Léopold II explorèrent les territoires azande du Bomu et de l'Uele à partir des années 1880, concluant petit à petit alliances et traités avec les chefs locaux, jusqu'en 1891. Dans un premier temps, les officiers belges entretenirent de bons rapports avec une partie des chefs azande, comme Zemio et Jabir. Certains d'entre eux les aidèrent d'ailleurs dans leurs expéditions vers le Baḥr al-Ghazal, dans le sud du Soudan. Par contre, d'autres chefs, comme Bili et Doruma, résistèrent militairement à l'arrivée des Belges – d'ailleurs souvent confondus avec les Soudanais. Ensuite, la politique belge en terre azande changea peu à peu : il fallait que les chefs azande se soumettent à l'autorité de l'administration. Lorsque les chefs comprirent qu'ils n'étaient plus considérés comme des alliés mais bien comme des sujets, ils se révoltèrent. Une fois les révoltes matées, les chefs azande furent contraints de s'exiler, généralement vers l'Afrique équatoriale française, et en 1912, il n'y avait plus de chefs azande sur le territoire de l'EIC (THURIAUX-HENNEBERT, 1964 : 287 sq.). W. J. W. Roome, qui visite le Congo belge en 1916 en provenance du Soudan anglo-égyptien, précise qu'entre le poste frontière d'Aba et Stanleyville, soit sur une distance de 1000 miles, il n'a vu aucune trace de l'influence musulmane (ROOME, 1916 : 283).

La soumission et surtout l'exil des chefs azande, la volonté d'empêcher la « jonction » entre commerçants arabo-musulmans du nord et de l'est du pays,

¹⁹ Il semble que des prédicateurs soufis venus des pays arabes, notamment du Ḥadramawt, au Yémen, ont également participé à la diffusion de la Qādiriyya dans les milieux musulmans d'Afrique de l'Est, en particulier au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda (voir LUFFIN, *Kinubi Texts*).

et enfin la création d'une frontière fixe avec le Soudan et l'Afrique équatoriale française mirent un terme à la fois au développement de l'islam et à l'usage de l'arabe dans la région. Ceci se fit d'autant plus rapidement que les conversions à l'islam aussi bien que l'usage de l'arabe étaient encore limités à un nombre relativement restreint de personnes. Nous n'avons retrouvé aucune trace de l'usage de l'arabe dans la région durant la période coloniale, après la défaite des grands chefs azande. Anciaux précise pourtant que, dans les années quarante, certains prédicateurs musulmans pénétraient clandestinement dans le nord-est du Congo à partir du Soudan, mais il ne donne aucun détail sur leurs activités (ANCIAUX, 1949 : 53).

3.3. L'ouest du Congo

On sait très peu de chose sur la présence musulmane dans le reste du Congo, sinon que l'EIC engagea dès 1883 des milliers de recrues venues d'autres pays africains pour encadrer ses troupes un peu partout sur le territoire. Parmi elles, il y avait de nombreux musulmans, comme les Zanzibarites, les Somalis, les Haoussas (CEULEMANS, 1959 : 127 ; NDAYWEL È NZIEM, 1999 : 283). Des photographies du *Congo illustré* montrent des Ouest-africains au port de Matadi, à la fin du XIX^e siècle. En 1916, W. J. W. Roome remarque lui aussi la présence de nombreux musulmans ouest-africains, en particulier des Sénégalais, venus travailler à la construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville (Kinshasa) (ROOME, 1916 : 289). Dans les années quarante, J. Comhaire fait état de deux mosquées de rite malikite à Léopoldville. Il précise qu'elles sont surtout fréquentées par des Sénégalais et des Haoussas, et que l'imam Saïbi Thiam – Sénégalais lui aussi – versé dans la langue arabe, enseigne la lecture du Coran aux enfants de la communauté musulmane locale (COMHAIRE, 1948 : 304).

3.4. Le Burundi et le Rwanda

La situation des musulmans était sensiblement différente au Burundi et au Rwanda. Dans les années 1890, l'Allemagne établit ses premiers contacts avec le Burundi et le Rwanda, qui furent ensuite intégrés au protectorat allemand d'Afrique de l'Est. C'est à cette époque que les « explorations » du pays débutèrent réellement. En 1898, les Allemands construisirent le premier poste militaire permanent à Bujumbura, qu'ils nommèrent Usumbura et en 1906, la ville devint un centre d'administration civile (*Residentur*). En 1916, les Belges occupèrent Bujumbura. À la suite de la défaite allemande de 1918, la gestion du Burundi et du Rwanda fut confiée à la Belgique dès l'année suivante, jusqu'à l'indépendance de ces deux pays en 1960.

Le développement de la communauté musulmane de Bujumbura et des autres centres urbains avant l'arrivée des Belges changea sûrement la donne dans cette région. En tous les cas, Abel oppose la paucité de l'enseignement musulman

au Congo aux « écoles florissantes et fréquentées du Ruanda-Urundi²⁰ » (ABEL, 1959 : 33). Il donne hélas peu d'informations sur l'usage de l'arabe dans la région, puisque l'objet de sa mission était principalement le Maniema, mais il précise toutefois avoir eu l'occasion de parler arabe avec des musulmans instruits de Rumonge. Il dit aussi avoir acheté à Bujumbura un exemplaire du livre *Hāsiyat abī l-barakāt Aḥmad al-Dardīr 'ala qīṣṣat al mi'raj li-Najm al-Dīn al-Ghīlī*, un commentaire du *Mi'raj*, œuvre d'Al-Dardīr, juriste et théologien malikite du XVIII^e siècle (ABEL, 1959 : 24 ; 57, n. 2).

Quoique moins limité qu'au Congo, l'enseignement de l'arabe au Burundi passait par les mêmes vecteurs : plusieurs musulmans rwandais et burundais parvinrent à poursuivre des études, souvent religieuses, dans d'autres villes africaines : Mombasa, Ujiji, Dar es Salam, Tabora, voire dans le monde arabe : au Caire, à Aden, ou même à l'université de Lahore. Abel cite le cas précis d'étudiants originaires de Nyanza, ville située sur la côte burundaise du Lac Tanganyika, qui avaient été envoyés à l'*Héliopolis Modern School*, en Égypte (ABEL, 1959 : 24 ; 57, n. 2). Inversement, certains prédicateurs musulmans venus de l'Est effectuaient également des tournées au Burundi et au Rwanda. Le fameux Ḥasan bin Amīr, évoqué plus haut, visita à plusieurs reprises la ville de Bujumbura dans les années quarante (ANCIAUX, 1949 : 51). En outre, les écoles coraniques étaient assez florissantes. En 1959, le Burundi et le Rwanda comptaient – officiellement – vingt-six écoles coraniques (GUILLAUME, 1959 : 332).

4. Conclusion

Très longtemps, les historiens ont lié de manière presque exclusive la présence arabo-musulmane dans la région des Grands Lacs et dans le nord du Congo au commerce de l'ivoire et des esclaves. Si cette occupation était effectivement le dessein principal des commerçants musulmans venus de la côte orientale de l'Afrique et du Soudan, elle ne constituait pas pour autant le seul aspect des rapports entre la communauté musulmane et la population locale : leur présence a permis l'introduction de divers produits manufacturés, mais aussi de nouvelles cultures agricoles, ce que certaines études antérieures ont déjà bien mis en évidence.

Un autre aspect jusqu'ici très peu connu de la présence arabo-musulmane en Afrique Centrale est l'usage de la langue et de l'écriture arabes. Aussi intéressant que soit ce phénomène, il convient toutefois d'en relativiser l'importance : d'une part, cet usage ne connut pas réellement de large diffusion. D'autre part, il ne fut jamais lié à une production littéraire originale, mais plutôt à un usage pratique sur le plan commercial – correspondance, contrats... – et juridico-religieux.

²⁰ Nom officiel de ces deux territoires à l'époque de la tutelle coloniale.

Différents facteurs expliquent cela : tout d'abord, la présence musulmane en Afrique Centrale ne remonte pas plus tôt que la seconde moitié du XIX^e siècle, ce qui est finalement relativement récent. D'autre part, durant la période précoloniale la sous-région restait tout de même fort enclavée et entretenait peu de contacts autres que commerciaux avec le reste du monde musulman. Ensuite, le fait que le kiswahili jouât déjà le rôle de langue véhiculaire pour les musulmans d'Afrique de l'Est – y compris les Arabes – dans le domaine de l'oral comme dans celui de l'écrit, limitait d'emblée l'usage de l'arabe dans l'est du Congo, au Rwanda et au Burundi : les nouveaux convertis adoptaient bien la langue des premiers musulmans avec lesquels ils étaient entrés en contact, mais celle-ci était le kiswahili et non l'arabe.

Durant la période coloniale, d'autres facteurs entrèrent en jeu. En effet, si la politique coloniale britannique et allemande facilita dans une certaine mesure le mouvement des musulmans à l'intérieur de leurs territoires, en raison de leur importance dans le milieu commercial, les autorités belges décidèrent au contraire, après la « campagne arabe », de limiter tant que faire se pouvait la circulation des musulmans, tant à l'intérieur des territoires qu'ils administraient que vis-à-vis de l'extérieur. Cette surveillance s'étendait aussi au domaine de l'éducation et de la circulation des écrits. L'enseignement de l'arabe, mais aussi tout simplement l'achat d'ouvrages arabes était donc rendu très difficile, de même que l'accès à une formation religieuse et/ou linguistique en dehors de ces territoires.

En ce qui concerne l'usage de l'arabe parmi les Azande, on retrouve des facteurs assez similaires : l'aspect tardif et purement commercial de la présence des musulmans dans la région, puis les effets de la politique coloniale. Rappelons-nous que l'une des obsessions des autorités belges à la fin du XIX^e siècle était d'empêcher la jonction des routes commerciales soudanaise et swahilie au Congo. Ensuite, l'établissement d'une frontière entre l'EIC et le Soudan et l'affaiblissement des chefs azande permit d'annihiler les contacts avec les territoires situés au nord du pays.

Néanmoins, le fait que l'arabe ait été utilisé, même de manière marginale, en Afrique Centrale avant l'arrivée des Européens permet de repousser encore un peu plus loin les limites géographiques et chronologiques des rapports entre le monde arabe et l'Afrique noire. Il contribue aussi à rappeler que l'Afrique Centrale n'était pas un territoire vierge de tout contact avec l'extérieur avant l'arrivée des Européens. Enfin, il renforce l'apport d'études précédentes qui tendent à montrer que, si l'esclavagisme était bien une réalité et même une donnée essentielle dans les rapports entre les commerçants arabo-swahilis et les populations locales, la présence de l'islam en Afrique Centrale ne se résume toutefois pas à ce seul phénomène. À cet égard, l'utilisation de l'arabe comme langue écrite chez les Azande, même pour une période limitée dans le temps, est une innovation au moins aussi importante que l'introduction de nouvelles cultures et techniques agricoles dans l'est du Congo. En effet, elle invalide totalement l'idée

reçue et acceptée par tous d'une Afrique Centrale ignorant l'écriture avant la colonisation européenne.

Abbreviations

BARSC	Bulletin de l'Académie Royale des Sciences coloniales
ARSC	Académie Royale des Sciences coloniales
BCB	Bibliographie Coloniale Belge
BSRBG	Bulletin de la Société Royale Belge de Géographie
BJUDCCL	Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier Congolais
ISIM Newsletter	(ISIM : International Institute for the Study of Islam in the Modern World)

Bibliographie

- ABEL A., « Documents concernant le Bahr al Ghazal (1893/4) », dans *B.A.R.S.C.*, Bruxelles, 1954, p. 1385–1409.
- ABEL A., *Les Musulmans noirs du Maniéma et de la Province Orientale*, Bruxelles, 1959.
- ALPERS E. A., *East Central Africa, in The History of Islam in Africa*, éd. N. LEVTZION et R.L. POUWELS), Athènes, Oxford, Capetown, 2000, p. 303–325.
- ANCIAUX L., *Le problème musulman dans l'Afrique belge*, Paris, 1949.
- BAECK L., « Étude socio-économique du centre extra-coutumier d'Usumbura », Bruxelles, 1957.
- BAXTER P. T. W. et BUTT A., *The Azande and related peoples of the Anglo-Egyptian Sudan and Belgian Congo*, Londres, 1953 (Coll. « East Central Africa », IX).
- BISHIKWABO C., « Aux origines de la ville d'Uvira selon les explorateurs et les pionniers de la colonisation belge au Zaïre (1840–1914) », dans *Civilisations*, 38, 1 (1987), p. 83–126.
- BONTINCK F. (éd.), *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi Tippo Tip (ca 1840–1905)*, Bruxelles, 1974.
- BURDO A., *Les Arabes dans l'Afrique Centrale*, Paris, Dentu, 1885.
- CALONNE-BEAUFAICT A. de, *Azande. Introduction à une ethnographie générale des bassins de l'Ubangi-Uele et de l'Aruwimi*, 2^e éd., Bruxelles, 1921.
- BURTON R. et SPEKE J., *Aux sources du Nil*, Paris, 1991 (édition française).
- CAMERON V. L., *À travers l'Afrique. Voyage de Zanzibar à Benguela*, Paris, 1878.
- CEULEMANS R. P. P., « L'introduction de l'influence de l'islam au Congo », dans LEWIS I. M. (éd.), *Islam in Tropical Africa*, Londres, 1966, p. 174–190.
- CEULEMANS R. P. P., *La question arabe et le Congo (1883–1892)*, Bruxelles, 1959.
- CHAILLIÉ-LONG C., *L'Afrique Centrale, expéditions au Lac Victoria-Nyanza et au Makrara Niam-Niam à l'ouest du Nil Blanc*, Paris, 1882.
- COLLINS R. O., *Southern Sudan 1883–1898*, New Haven-London, 1962.

- COMHAIRE J., « Notes sur les Musulmans de Léopoldville », dans *Zaire*, II, 3 (1948), Bruxelles, p. 303-4.
- COOPMAN P., *Proeve van vertaling en commentariering van acht 'arabische' documenten betreffende de 19de eeuwse centrale handelsroute in Oost- en Midden-Afrika (1890-1894)*, Gent, Rijksuniversiteit Gent, 1987-8 (mémoire de licence, non publié).
- COOSEMANS M. et JADOT J. M., « Rumaliza (Mohammed-ben-Khalfan) », dans *B. C. B.*, t. IV (1955), ARSC, Bruxelles, col. 793-4.
- CORNET R. J., *Maniema. Le pays des mangeurs d'hommes*, Bruxelles, 1957.
- CORNEVIN R., *Histoire du Congo*, Paris, 1966.
- DAMPIERRE E. de, *Un ancien royaume bandia du Haut-Oubangui*, Paris, 1967.
- DERENDIGER R., *Vocabulaire pratique du dialecte arabe centre-africain des rives du Tchad et du Ouaddaï*, Paris, 1923.
- DETRY A., *À Stanleyville*, Liège, 1912.
- DETRY A., *Droit coutumier des Arabisés*, Liège, 1912b.
- DICKERMAN C., « The Founding of Bujumbura », dans *Culture et Société*, VI (1983), Bujumbura, p. 35-65.
- EVANS-PRITCHARD E. E., *The Azande. History and Political Institutions*, Oxford, 1971.
- GOFFIN (dir.), *Encyclopédie du Congo Belge*, 3 vol., Bruxelles, 1950.
- GRAY R., *A History of the Southern Sudan. 1839-1889*, Oxford, Oxford University Press, 1978.
- HADDAD A., *L'arabe et le swahili dans la République du Zaïre*, Paris, SEDES, 1983.
- HINDE S. L., *La chute de la domination des Arabes au Congo*, Bruxelles, 1897.
- HOLT P. M. et DALY M. W., *A History of the Sudan*, Londres-New York, 1988.
- KABEMBA A., « Les Arabo-swahilis et les changements dans le domaine agricole : le cas du Maniema », dans *Civilisations*, 38, 1 (1987), p. 191-230.
- KAGABO J., *L'Islam et les Swahilis au Rwanda*, Paris, 1988a.
- KAGABO J., « Les réseaux marchands arabes et swahili en Afrique orientale », dans *Marchands et hommes d'affaires asiatiques dans l'Océan indien*, Paris, EHESS, 1988b, p. 237-252.
- KÉTHULLE Ch. de la, « Deux années de résidence chez le sultan Rafaï », dans *BSRBG* (1895), p. 397-428 ; p. 513-542.
- LAGAE C. R., *La langue des Azande*, Gand, 1921.
- LANDEROIN M., *Mission Congo-Nil (Mission Marchand. Carnets de route)*, Paris, 1996.
- LECOSTE B., « La religion chez les Arabisés », dans *BJDCCL* (1949-50), p. 310-317.
- LEVIZION N. et POWWELS R. L., *The History of Islam in Africa*, Athens-Oxford, Cape Town, 2000.
- LIVINGSTONE D., *Le dernier journal de Livingstone*, Paris, 1999.
- LODHI A., *Oriental Influences in Swahili. A Study in Language and Culture Contacts*, Göteborg, 2000.
- LOTAR R. P. L., *La grande chronique de l'Ubangui*, Bruxelles, 1937.
- LOTAR R. P. L., *La grande chronique de Bomu*, Bruxelles, 1940.
- LOTAR R. P. L., *La grande chronique de l'Uele*, Bruxelles, 1946.
- LUFFIN X., « Muslims in Burundi. Discretion and Neutrality », dans *ISIM Newsletter*, 3 (1999), p. 29.

- LUFFIN X., « Historiographie coloniale. La présence arabo-musulmane au Congo », dans *La Revue Nouvelle*, 12 (décembre 2002), p. 70-81.
- LUFFIN X., « The use of Arabic as a written language in Central Africa in the late 19th century : the case of some Azande documents » (en préparation).
- LUFFIN X., « L'arabe parlé au Congo selon deux lexiques publiés par l'Etat indépendant du Congo (1904-1905) », *Annales Aequatoria*, 2004, 25.
- MARECHAL PH., *De « Arabische » Campagne in het Maniema-gebied (1892-1894). Situering binnen het Kolonisatieproces in de onafhankelijke Kongostaat*, Annales des sciences historiques du MRAC, 18, Bruxelles, 1992.
- MENDIAUX E., *Histoire du Congo*, Bruxelles, Dessart, 1961.
- MOLTEDO G., *Petit vocabulaire des langues arabe et souaheli*, Bruxelles, Mounom, 1905.
- MWOROHA E., *Histoire du Burundi des origines à la fin du 19^{ème} siècle*, Paris, 1987.
- NDAYWEL È NZIEM I., *Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Bruxelles, 1999.
- NYAMOYA A., *La communauté musulmane du Burundi : les Swahili*, Bruxelles, 1985 (mémoire en sciences sociales présenté à l'Université Libre de Bruxelles, non publié).
- ODED A., *Islam in Uganda*, Jerusalem, Israel Universities Press, 1974.
- RICARD A. (éd.), *Voyages de découvertes en Afrique. Anthologie 1790-1890*, Paris, 2000.
- ROOME W. J. W., « Islam on the Congo », dans *The Moslem World*, 6 (1916), p. 282-290.
- SALMON P., *Récits historiques zande*, Bruxelles, Cemubac, LXXV, 1965.
- SALMON P., *Le voyage de Van Kerckhoven aux Stanley Falls et au camp de Yambuya (1888)*, Bruxelles, 1978.
- SCHWEINFURTH G., *The Heart of Africa*, Londres, 1873.
- SCHWEINFURTH G., *Au cœur de l'Afrique. Voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique Centrale*, Paris, 1875.
- SHUKRY M. F. (éd.), *Equatoria under Egyptian Rule*, Le Caire, 1953.
- STANLEY H. M., *À travers le Continent mystérieux*, Paris, 1879.
- STENGERS J., « King's Leopold Congo », dans *The Cambridge History of Africa* (1870-1905), 6 (1985), p. 315-358.
- TAMBWE KITENGE BIN KITOKO E., *Écrit et pouvoir au Congo-Zaïre (1885-1990)*, Paris, 2001.
- THIER F.-M. de, *Singhitini, la Stanleyville musulmane (Correspondance d'Orient - 6)*, Bruxelles, 1961.
- THURIAUX-HENNEBERT A., *Les Zande dans l'Histoire du Bahr el Ghazal et de l'Equatoria*, Bruxelles, 1964.
- TRIMINGHAM J. S., *Islam in East Africa*, London, Oxford University Press, 1964.
- TRIMINGHAM J. S., *Islam in the Sudan*, 2^e éd., London, (1949), 1965.
- TRIMINGHAM J. S., *The Influence of Islam upon Africa*, New York, 1968.
- VAN SCHUYLENBERGH P., *La mémoire des Belges en Afrique Centrale : inventaire des archives historiques privées du Musée Royal de l'Afrique Centrale de 1858 à nos jours*, Tervuren, 1997.
- VERBEKEN A., *M'siri, roi du Garenganze. L'homme rouge du Katanga*, Bruxelles, 1956.
- WAUTERS A.-J., *Le Congo illustré : voyages et travaux des Belges dans l'Etat indépendant du Congo*, 4 vol., Bruxelles, 1892-1895.

WITTERWULGHE G. F., *Vocabulaire à l'usage des fonctionnaires se rendant dans les territoires du district de l'Uele et de l'enclave de Redjaf-Lado*, Bruxelles, Publication de l'EIC, 1904.

YOUNG C., « L'Islam au Congo », dans *Études congolaises*, 5 (1967), p. 14-31.

Documents non publiés :

Farde Tobback, archives historiques du MRAC, Tervuren.

Farde De Bauw, archives historiques du MRAC, Tervuren.

Documents arabes, archives historiques du MRAC, Tervuren.

Virginie Prévost

Université Libre de Bruxelles, Bruxelles

**LA RENAISSANCE DES IBĀDITES WAHBITES À DJERBA
AU X^e SIÈCLE**

Dans les nombreux articles qu'il a consacrés à l'Afrique du Nord médiévale, Tadeusz Lewicki a montré le rôle déterminant qu'a joué la tribu berbère des Nafūsa dans le développement politique et spirituel des communautés ibāḍites wahbites¹. Il a également mis en lumière la riche vie scientifique du ḡabal Nafūsa pendant le Moyen Âge. Dès la fin du IX^e siècle, cependant, cette région traverse une période de déclin: en 283/896-897, les Nafūsa subissent face à l'armée aghlabide une terrible défaite à Mānū, au sud de Gabès. Les historiens wahbites déplorent la mort de douze mille soldats et de quatre cents de leurs savants². La disparition de cette élite scientifique interrompt la tradition d'enseignement que les Nafūsa assuraient jusqu'alors chez leurs coreligionnaires. Dans les années qui suivent, marquées par la prise de pouvoir des Fāṭimides, les ibāḍites doivent faire face, après la perte de leur capitale Tāhart, à de cruelles persécutions exercées par les nouveaux souverains. Dans cette période particulièrement douloureuse, deux savants, Abū Miswar et son fils Faṣīl, vont fortement contribuer à ranimer les communautés ibāḍites affaiblies. Héritiers du patrimoine intellectuel du ḡabal Nafūsa, ils vont faire de l'île de Djerba un nouveau fer de lance de la foi wahbite.

¹ Sur les wahbites, T. Lewicki, E.I., s.v. al-Ibāḍiyya; *La répartition géographique*, pp. 311-312; *Les subdivisions*, pp. 72-76.

² Abū Zakariyyā', R.A., CIV, p. 335; aṣ-Šammākhī, p. 208.